

1. Débitrice: **Bœuf d’Or SA**, rte de Champmartin,
1588 Cudrefin
2. Déclaration de faillite: 23.06.2009
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.09.2009
4. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susment-
ionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne
fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront
pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avan-
ces supplémentaires est réservée.
5. Remarques: But: commerce de marchandises de toute sorte.

Office des faillites de Payerne-Avenches
1530 Payerne